



Quels sont les vrais risques de la climatisation ?

La climatisation, adulée lors des grosses chaleurs, est également accusée de méfaits sur la santé : **nez qui coule, allergies et autres maladies respiratoires, maux de tête, champignons ou encore légionellose.**

Qu'en est-il et peut-on continuer à apprécier la fraîcheur ventilée qui sort de nos climatiseurs ?

La climatisation est responsable d'infections respiratoires plus ou moins graves

La climatisation est liée à certaines pathologies, des plus bénignes comme le nez qui coule, aux plus graves comme la légionellose.

Les premières sont généralement dues aux grandes variations de températures entre l'extérieur et l'endroit climatisé, ce qui peut entraîner des infections respiratoires. Mais l'air est également plus sec, ce qui peut provoquer des irritations oculaires et particulièrement chez les personnes qui portent des lentilles.

Plus gênant encore est l'aggravation des allergies car l'air recyclé tend à concentrer les allergènes.

La climatisation est aussi accusée de provoquer le syndrome des bâtiments malsains ou " sick building syndrome ". Il s'agit d'un ensemble de symptômes très divers (ORL, respiratoires, oculaires, cutanés, sensoriels, neuropsychiques), qui disparaissent dès que la personne quitte le bâtiment en question.

Mais bien plus grave est le risque de pénétration d'agents infectieux dans le système de climatisation et particulièrement la bactérie responsable de la légionellose. Celle-ci prolifère facilement à l'intérieur des conduits des tours réfrigérantes fonctionnant à l'eau. La diffusion est alors particulièrement rapide et large, provoquant des infections pulmonaires, voire une insuffisance respiratoire et une pneumopathie chez les sujets les plus fragiles.

L'entretien des installations offre une climatisation sans danger

Mais le point de départ des effets néfastes sur la santé est le mauvais entretien des installations. Une façon simple et efficace de se prémunir des infections respiratoires, des plus bénignes aux plus sévères,

est de respecter une maintenance rigoureuse des installations, des filtres et autres (surveillance, entretien et désinfection par un professionnel). Il est également nécessaire de vérifier régulièrement l'absence d'eau stagnante dans le système. De cette façon, les risques de contamination sont écartés. Si cette recommandation vaut pour tous les établissements de santé et autres institutions, elle s'applique aussi aux particuliers. Toute climatisation possède un mode d'emploi sur lequel figurent les recommandations d'entretien. Il faut en prendre connaissance et les respecter.

Pas trop froid !

Un autre risque de la climatisation est le choc thermique. Les grandes variations de températures (supérieures à 10°C) sont susceptibles de provoquer une perte de connaissance, voire un arrêt respiratoire. Avant d'en arriver là, mieux vaut être raisonnable et régler judicieusement la température demandée afin qu'il n'y ait pas un écart supérieur à 8°C entre l'extérieur et la pièce climatisée.

Pas trop fort !

Dans un local et particulièrement en voiture, on peut être tenté de régler la climatisation sur une température très basse afin de profiter plus rapidement de la fraîcheur diffusée ou de pouvoir garder une fenêtre ouverte. Ce genre de comportement est fortement déconseillé pour notre environnement. En effet, la consommation d'énergie électrique d'un climatiseur est très importante.

En conclusion, les climatiseurs ne sont pas en cause. C'est leur entretien souvent défectueux qui peut les rendre dangereux pour la santé...